



Une Conférence-débat s'est déroulée le
Mardi 8 novembre 2011
Sur le thème

« Evolution du Droit de la Famille »

Animée par le Professeur Jean HAUSER

Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux IV

Spécialité en droit de la famille, en droit des personnes et en droit des obligations

et organisée par l'UDAF de la Dordogne

En partenariat avec le



Devant près de 250 personnes, le Professeur Jean Hauser a brossé cinquante années d'évolution des normes. Depuis les années 1960, le droit de la famille a connu des réformes majeures, intervenues dans tous les domaines. Les réformes réalisées ont bien souvent été dues à la plume et à l'esprit du Doyen Carbonnier. Les lois les plus récentes ne sont que les prolongements des grandes réformes antérieures. L'évolution n'est certes pas terminée et les caractéristiques actuelles du droit de la famille portent en elles-mêmes des germes de transformation.

- I. Liberté, Egalité et Protection : La nouvelle devise du droit de la famille
 - 1°) Liberté et égalité dans la relation du couple
 - 2°) Liberté et égalité pour assurer la protection des enfants

- II. Le principe de solidarité en brèche au principe de liberté ?
 - 1°) La solidarité entre les générations : le devoir alimentaire
 - 2°) La solidarité dans le couple

Cependant, les textes successifs ne sont pas exempts de contradictions dans les aspirations sociales qu'elles recouvrent et c'est plutôt à la définition du couple dans sa durée que devrait s'attacher le législateur en définissant les institutions qui en découlent plutôt que de rendre indistinctes les institutions existantes.



UDAF de la Dordogne

2, cours Fénelon – 24009 PERIGUEUX – www.udaf24.fr

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne est l'institution chargée sur le département de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics.